

Programme START : Création

RESEAU ENTREPRENDRE HAINAUT

Présentation du dispositif

Le programme START : Création de Réseau Entreprendre Hainaut aide au développement pour les créateurs d'entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme START Création s'adresse aux créateurs d'entreprise implantés dans le Hainaut, le Douaisis, le Cambrésis ou la Sambre.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit répondre aux critères suivants :

- créer 5 emplois en 3 ans,
- avoir un besoin de financement > à 70 000 €,
- être associé majoritaire,
- avoir un apport personnel minimum de 10 000€ à 15 000 €.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le programme START Création est un soutien financier sous forme de prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, accordé à la personne, compris entre 15 000 et 50 000 € pour une création ou une innovation.

Le programme START Création c'est aussi un accompagnement individuel et collectif.

L'accompagnement individuel, qui dure entre 2 et 3 ans, est pris en charge par l'un des Membres bénévoles dans le cadre de rencontres régulières avec le lauréat.

L'accompagnement collectif permet de fédérer une communauté d'entrepreneurs capable d'apporter des éclairages multiples aux questionnements stratégiques des personnes accompagnées.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Hainaut ou prendre contact par l'intermédiaire du [formulaire de contact en ligne](#).

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE HAINAUT

- 221 rue Victor Hugo
59174 LA SENTINELLE
Téléphone : 03 27 47 36 72
E-mail : hainaut@reseau-entreprendre.org